



## QUESTIONNAIRE SANTE GV

A remplir à chaque nouvelle inscription au club

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces questions : Cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissement ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

Merci de cochez la case, sur la fiche d'inscription papier ou en ligne, que vous attester avoir répondu non à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

Votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Merci de cochez la case, sur la fiche d'inscription papier ou en ligne, indiquant que vous avez fourni un certificat médical.

## DOCUMENT A CONSERVER PAR L'ADHERENT

Toulouse Balma Arts Martiaux

Siège social : 17 av. des arènes 31130 Balma  
Administration : Maison des Arts Martiaux  
Chemin Cassaing 31500 Toulouse  
Siret : 301 127 197 00020  
APE : 9312Z



Association loi 1901 : W313008841  
Agrément : 31 AS 115 - APS : 03196ET0211  
☎ 05 61 23 27 81  
✉ [contact@toulouse-balma-am.fr](mailto:contact@toulouse-balma-am.fr)  
🌐 <https://www.toulouse-balma-am.fr>